

Ressources naturelles Canada

Validation externe de l'autoévaluation de la fonction d'audit interne

**RAPPORT FINAL**

Soumis par :  
Samson

18 janvier 2024

# Table des matières

- 1. Contexte ..... 1
- 2. Objectif, portée et approche..... 1
  - 2.1 Objectif ..... 1
  - 2.2 Portée 1
  - 2.3 Approche et méthodologie ..... 1
- 3. Résultats ..... 2
- 4. Conclusion ..... 4

Michael Vandergrift, sous-ministre  
Ressources naturelles Canada  
580 rue Booth  
Ottawa (ON) K1A 0E4  
Canada

**Validation externe de l'autoévaluation de la fonction d'audit interne à l'aune de la Politique sur l'audit interne du Conseil du Trésor et du Cadre de référence international des pratiques professionnelles de l'Institut des auditeurs internes**

Monsieur le Sous-ministre,

Nous avons achevé la validation externe de la fonction d'audit interne de Ressources naturelles Canada (RNCan). Nos procédures ont été mises en œuvre conformément à notre énoncé de travail, et selon les modalités définies dans le rapport qui s'y rattache.

Ce rapport est exclusivement destiné à vous informer et à informer le Comité ministériel d'audit de RNCan, votre équipe de direction et les organismes centraux concernés. Il ne peut être utilisé par toute autre personne que les parties ici mentionnées.

Ce rapport présente une conclusion quant à la conformité aux *Normes* de l'Institut des auditeurs internes et à la *Politique sur l'audit interne* du Conseil du Trésor.

Nous sommes heureux d'avoir eu l'occasion de travailler avec la fonction d'audit interne de RNCan, et sommes reconnaissants de la coopération et de l'aide dont nous avons pu bénéficier au cours de notre travail. Nous serions ravis de nous entretenir, avec vous-même ou avec les membres de votre équipe de direction, au sujet de tout aspect du présent rapport, selon ce qui vous conviendra le mieux.

Veuillez recevoir, Monsieur le Sous-ministre, mes salutations les plus cordiales.



Mathieu Farley

Associé, Samson & Associés

## 1. Contexte

Placée directement sous la tutelle du sous-ministre, la fonction d'audit interne s'efforce de fournir des services d'assurance indépendants et objectifs dans le but d'apporter une valeur ajoutée et des améliorations aux activités de RNCan. La fonction d'audit interne aide RNCan à réaliser ses objectifs en adoptant une approche systématique et rigoureuse pour évaluer et améliorer l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance.

Le sous-ministre est chargé de veiller à ce que l'audit interne au sein du ministère soit effectué conformément au Cadre de référence international des pratiques professionnelles (les *Normes*) de l'Institut des auditeurs internes. Les *Normes* prévoient notamment que le dirigeant principal de l'audit (DPA) élabore et tienne à jour un programme d'assurance et d'amélioration de la qualité, qui recouvre tous les aspects de l'activité d'audit interne et comporte des évaluations à la fois internes et externes. Elles prévoient également qu'une évaluation externe de la qualité soit menée tous les cinq ans. RNCan a mis en place un cycle triennal d'évaluation de la qualité afin de promouvoir l'amélioration continue.

## 2. Objectif, portée et approche

### 2.1 Objectif

Cette mission avait pour objectif de valider les constatations et les conclusions de l'autoévaluation effectuée par la fonction d'audit interne de RNCan, et de fournir une opinion quant à la conformité de cette fonction avec la *Politique sur l'audit interne* du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), ainsi qu'avec les *Normes* du Cadre de référence international des pratiques professionnelles (CRIPP) et le Code de déontologie de l'Institut des auditeurs internes (IIA). Il s'agissait également de cerner toute occasion d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'activité d'audit interne.

### 2.2 Portée

Cette mission a porté sur la période écoulée depuis la dernière validation externe (2020-2021 à 2022-2023).

### 2.3 Approche et méthodologie

L'approche adoptée pour mener à bien la validation externe s'est articulée autour des activités suivantes :

- Examen de l'autoévaluation de la fonction d'audit interne et des documents connexes tels que la gouvernance et la structure organisationnelle, les chartes internes et du Comité ministériel d'audit (CMA), les politiques et les procédures d'audit interne, les comptes rendus de décision du CMA et les rapports annuels.
- Réalisation d'une série d'entrevues auprès des principaux intervenants, notamment le sous-ministre délégué, le président du CMA, le scientifique principal, le SMA du Secteur de la gestion et des services intégrés, le SMA du Secteur de la politique stratégique et de l'innovation, le dirigeant principal de l'audit et de l'évaluation, ainsi que l'ensemble des effectifs chargés de l'audit interne, y compris les directeurs, les gestionnaires et les auditeurs.
- Examen de trois dossiers d'audit interne, y compris les documents de travail et les rapports d'audit connexes dans TeamMate.

### 3. Résultats

Samson souscrit à la conclusion de l'autoévaluation de RNCan (« généralement conforme »). Il n'y a aucun cas où Samson se trouve en désaccord avec l'évaluation effectuée à l'aune de la *Politique sur l'audit interne* du Conseil du Trésor et des *Normes de l'IIA*. « Généralement conforme » est la note la plus élevée qui existe.

Note d'évaluation	Description de l'évaluation
Généralement conforme (GC)	Aucune lacune importante n'a été relevée, bien qu'il puisse y avoir quelques lacunes mineures.
Partiellement conforme (PC)	Une lacune importante a été relevée, et il peut y avoir quelques lacunes mineures, mais avec une exposition limitée, car la probabilité ou l'incidence du risque n'est pas élevée.
Non conforme (NC)	Plusieurs lacunes importantes ont été relevées dans les pratiques, ces lacunes étant jugées suffisamment graves pour compromettre sérieusement la fonction d'audit interne, ou l'empêcher d'exercer adéquatement l'ensemble ou une partie importante de ses responsabilités. En l'absence d'améliorations notables, ces lacunes sont synonymes d'exposition à un risque grave.

Les résultats sont résumés ci-dessous par *norme*.

Norme IIA	Résumé de l'évaluation	GC	PC	NC
1000	Mission, pouvoirs et responsabilités	X		
1100	Indépendance et objectivité	X		
1200	Compétence et conscience professionnelle	X		
1300	Programme d'assurance et d'amélioration de la qualité	X		
2000	Gestion de l'audit interne	X		
2100	Nature du travail	X		
2200	Planification de la mission	X		
2300	Réalisation de la mission	X		
2400	Communication des résultats	X		
2450	Opinions globales	X		
2500	Surveillance des actions de progrès	X		
2600	Communication relative à l'acceptation des risques	X		
	Respect du Code de déontologie	X		

## 4. Conclusion

Nous souscrivons à l'autoévaluation de la fonction d'audit interne selon laquelle RNCan se conforme généralement aux *Normes* de l'IIA et à la *Politique sur l'audit interne* du CT.

Nous avons, au cours de notre travail, relevé certaines bonnes pratiques dans les domaines suivants : qualité des dossiers d'audit interne, recours à l'examen par les pairs pour améliorer la qualité globale des projets et des rapports d'audit interne, présence d'auditeurs de longue date au sein du ministère, ce qui, outre la stabilité, apporte une expérience et une solide connaissance de l'organisme. Les intervenants interrogés ont fait part de leur soutien et de leur reconnaissance pour le professionnalisme et la valeur de la fonction d'audit interne.

Avec une note « généralement conforme » par rapport à l'ensemble des *Normes*, nous n'avons aucune recommandation à formuler en matière de conformité. Cependant, nous avons fourni séparément à la direction de l'audit interne quelques suggestions mineures concernant les possibilités d'amélioration.